



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte



11106039

Tribunal de Commerce de Tournai

déposé au greffe le 30 JUIN 2011

Marie-Guy
Greffier
Greffier assumé

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 12/07/2011 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 429.412.763

Dénomination

(en entier) : **Aux Chênes de Mambré**

(en abrégé) :

Forme juridique : Association sans but lucratif

Siège : rue Albert, 33 7540 Kain

Objet de l'acte : Décisions de l'assemblée générale

Administrateurs : renouvellement de mandat, nomination.

L'assemblée générale de l'association qui s'est tenue le 4 juin 2011, valablement constituée, a pris les résolutions suivantes à l'unanimité des voix des membres présents et représentés :

Est renouvelé pour une durée de deux ans le mandat d'administrateur de Alain Gaillet, né à Blandain, le 2 mars 1948, domicilié rue Albert, 33 à 7540 Kain.

Est nommée en qualité d'administratrice pour une durée de deux ans, Chantal Parent, née à Tournai, le 13 décembre 1964, domiciliée boulevard Léopold, 73 à 7500 Tournai.

Le mandat conféré aux administrateurs porte sur tous les actes relatifs à l'association sauf ceux qui sont réservés par la loi ou les statuts, à l'assemblée générale. Les administrateurs agissent, sauf délégation de pouvoirs, collégalement.

Le secrétaire,
Alain Gaillet

Le président de séance,
Francis Dermaux

Extrait certifié exact.

Pour l'ASBL,

Francis Dermaux, administrateur chargé de la représentation générale de l'association.xte

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature